

« Pas de [fausse] pudeur en religion ! » : l'érotisme chez les savants musulmans anciens

Éric GEOFFROY
Université de Strasbourg

« Pas de [fausse] pudeur en religion ! » (*lâ hayâ' fi l-dîn*). Cet adage bien connu en milieu musulman n'a apparemment pas de fondement scripturaire : on ne le trouve ni dans le Coran ni dans les propos du Prophète. Toutefois, il émane directement, comme on le verra, du vécu et de l'enseignement de Muhammad. Il est notamment utilisé chez les savants du droit musulman (*al-fuqahâ'*), lorsqu'ils abordent les questions relatives à l'hygiène intime et à la sexualité, surtout en présence de femmes. Il reflète l'éthique générale de l'islam, éthique intégrale qui, du moins en théorie, n'opère pas de scission entre l'esprit et la matière, l'esprit et la chair. « Dieu ne répugne pas de proposer en parabole [aux hommes] un moucheron », nous dit le verset coranique 2 : 26. Concernant les rapports entre l'esprit et la chair en islam, Abdessamad Dialmy constate avec justesse que « l'initiation spirituelle se fait par l'initiation sexuelle, et vice versa. Les deux ordres vont de pair : en Islam, point d'antinomie entre Éros et Logos¹ ». Dans son ouvrage de référence *La sexualité en Islam*, Abdelwahab Bouhdiba affirme en ce sens qu'« un auteur qui traite les questions d'érotisme, de parfumerie, d'hygiène, de beauté, n'a pas à rougir en abordant pareilles questions qui ne sont ni plus ni moins nobles que la grammaire, la prosodie, le droit canon ou l'histoire² ».

L'islam voit d'abord dans le mariage et dans l'union sexuelle la réalisation, chez l'être humain, d'un équilibre à la fois psychologique et physiologique. À ce titre, le célibat est réprouvé : « ceux qui vivent en célibataires sont de la pire espèce ; ceux qui meurent en célibataires sont de la plus ignoble », prête-t-on au prophète

1. DIALMY Abdessamad, *Féminisme, islamisme et soufisme*, Paris, Publisud, 1997, p. 202.
2. BOUHDIBA Abdelwahab, *La sexualité en Islam*, Paris, PUF, 1975, p. 172.

Muhammad³. La chasteté, même lorsqu'elle est motivée par des raisons spirituelles, ne saurait être permanente, sauf dans le cas de vocations particulières. Il est arrivé plusieurs fois à Muhammad de réprimander des Compagnons ou des Compagnonnes qui s'adonnaient à une ascèse excessive et refusaient ainsi toute relation sexuelle avec leur conjoint pendant une période. Les juristes en ont tiré le principe selon lequel « les œuvres pieuses n'exonèrent point des droits de la chair ».

Non seulement l'œuvre de chair est licite, conforme à la volonté de Dieu et à l'ordre du monde, mais elle est le signe même de la puissance divine ! Elle doit bien sûr s'exercer dans le cadre légal du mariage, mais il en existe de multiples formes dans le droit musulman... L'écrivain marocain Abdelkébir Khatibi (décédé en 2009) n'hésite pas à placer l'acte sexuel au même degré que le Livre des musulmans, le Coran : « Le coït est nécessaire autant que la parole divine, l'un et l'autre sont des plaisirs irréductibles à l'appropriation de l'homme par l'homme. De la parabole coranique à la jubilation du coït, tout s'annule. Sauf Dieu qui voit »⁴. La lecture du Coran, selon l'un des auteurs anciens que nous évoquerons, ne prépare-t-elle pas à l'acte sexuel⁵ ? On a pu ainsi parler de « sacralisation de la jouissance par la charia [la loi islamique] ». Dialmy ajoute en ce sens que « sur ce point, l'Islam écrit son originalité par rapport à l'éthique sexuelle chrétienne »⁶.

Le socle des sources scripturaires

- La sexualité est évoquée dans quelques passages *coraniques*, tels que : « Elles [les femmes] sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles » : cet extrait du verset 2 : 187 est habituellement commenté comme faisant allusion à l'étreinte physique.

Le Coran exprime sans pudibonderie le désir, et même la furie amoureuse, notamment dans la sourate 12, dite de « Joseph », qui raconte la passion de Zulaykha, femme du grand intendant d'Égypte Putiphar, pour le beau Joseph – figure prophétique à la fois biblique et coranique. Ayant fermé les portes de sa demeure, elle se précipita vers lui : « Me voici à toi ! Prends-moi ! » lui dit-elle⁷.

3. Cité par BOUHDIBA Abdelwahab, *ibid.*, p. 113.

4. KHATIBI Abdelkébir, *La blessure du nom propre*, Paris, Denoël, 1986, p. 134.

5. *Ibid.*, p. 133.

6. DIALMY Abdessamad, *Féminisme, islamisme et soufisme*, *op. cit.*, p. 206.

7. Coran, 12 : 23 : *وقالت هيت لك*. Joseph – Yûsuf, en arabe – se refuse à elle, et Zulaykha va encourir le châtiment de son mari. Elle ment alors pour s'innocenter et rejeter la faute sur Joseph, qui va être emprisonné. Mais elle demande ensuite publiquement pardon et, selon

• Mais l'enseignement du *Prophète* est beaucoup plus précis, dans ce domaine comme dans d'autres.

Véritable guide sexuel de la première communauté musulmane, Muhammad enjoignait par exemple ses compagnons hommes à ne pas se jeter sur leurs femmes, mais à s'adonner à des jeux préliminaires de l'amour (mots doux, baisers...). Il leur enseignait que l'acte sexuel est comparable à une œuvre de bien telle que l'aumône. Étonnés, les compagnons demandèrent comment ils pouvaient recevoir une rétribution divine en satisfaisant leur désir sexuel. « Le faire de manière illicite [hors mariage] implique bien un châtiment, répondit-il. De même, le faire de manière licite implique une rétribution ! »

L'enseignement prophétique se veut très précis, et même cru. Ainsi, toutes les positions sexuelles sont licites, mais la sodomisation de l'épouse est à plusieurs reprises proscrite⁸. Ce n'est pas seulement la procréation qui est en vue dans l'acte sexuel mais bien le plaisir charnel. Alors que de nos jours certains musulmans s'interrogent sur la licéité de la contraception, différentes modalités en ont été validées du vivant même du Prophète, telles que le *coïtus interruptus* ('*azl*, en arabe) et une pharmacopée appropriée⁹. Il y a sur ce point des paroles de Muhammad (*hadith*) authentifiées. L'orgasme en ce monde est bien un prélude aux plaisirs promis aux habitants du paradis... L'excision, qui est supposée diminuer le désir sexuel de la femme, est donc tout à fait contraire à l'éthique sexuelle de l'islam, comme l'ont rappelé encore récemment l'ex-grand mufti d'Égypte, 'Alî Guma'a, et d'autres oulémas¹⁰.

On distingue donc trois niveaux, trois objectifs, dans l'incitation islamique à la sexualité. Le premier est d'évidence lié à la procréation, à la nécessité pour une société – islamique ou plus largement humaine – d'assurer sa reproduction. Dans le deuxième, la jouissance est, comme l'indique Abdessamad Dialmy, « orgasmique, nécessaire à l'hygiène mentale du croyant(e), à son équilibre psychique, en se donnant/et en donnant à l'autre du plaisir »¹¹. Enfin, au niveau spirituel ou initiatique, l'union sexuelle est expérience de l'union avec Dieu, expérience qui permet de transcender le monde de la dualité pour réintégrer l'Unicité divine. « Le sexe est le cheval psychopompe qui mène vers l'Absolu »¹². Pour le soufi Ibn

certain exégètes du Coran, elle serait devenue l'épouse de Joseph après la mort de son mari. L'amante est donc réhabilitée...

8. Voir par exemple DIALMY Abdessamad, *Féminisme, islamisme et soufisme*, op. cit., p. 219.

9. *Ibid.*, p. 210.

10. Voir par exemple le lien suivant : <http://www.wluml.org/fr/node/3382>.

11. DIALMY Abdessamad, *Féminisme, islamisme et soufisme*, op. cit., p. 206.

12. *Ibid.*

‘Arabî (décédé en 1240), l’amour, sous toutes ses formes, est une « station divine » (مقام الإلهية *maqâm ilâhî*)¹³. Ainsi évoque-t-il la noblesse de la femme, lorsqu’il compare la position la plus classique de l’acte sexuel (l’homme sur la femme) à la prosternation (*sujûd*) de l’être humain durant la prière rituelle musulmane. Le Prophète n’affirmait-il pas que c’est dans cette phase de la prière, lorsqu’il est face contre terre, que l’orant est le plus proche de Dieu¹⁴? Tous les musulmans, il va sans dire, ne valident pas cette quasi « divinisation » de la femme...

Un cheikh soufi contemporain résume cette perspective globale :

C’est à l’échelle cosmique que l’acte d’union trouve sa réalité d’être puisqu’il est l’annonce de la perpétuation de la vie. La notion soufie de la sexualité va à l’encontre de la notion même du péché originel. La sexualité n’a rien en soi de culpabilisant, c’est un acte méritoire et pleinement assumé qui fait partie des relations au sein du couple et de la société. La seule chose qu’exige l’islam, c’est la transparence. D’où l’institution du mariage qui n’est pas un sacrement, mais un contrat entre deux êtres qui peut être rompu d’un commun accord ou si l’un des deux époux ne remplit pas son rôle¹⁵.

Les « théologiens de l’amour »

Les auteurs musulmans ont produit une grande quantité de traités sur l’amour et sur l’érotisme. Ainsi, le *Fihrist* (Le catalogue) d’Ibn Nadîm mentionne à la fin du x^e siècle les titres d’une centaine de textes ! La demande était donc forte. Cette production s’est poursuivie jusqu’au xvii^e siècle. Elle ne vient d’être réactivée en pays musulman que depuis quelques années. Il faut avoir à l’esprit que ces textes, parfois très crus, ont été rédigés en partie par des oulémas tout à fait reconnus et orthodoxes. C’est un peu comme si, *mutatis mutandis*, des cardinaux ou des papes s’étaient livrés à un tel exercice ! L’érotisme était perçu comme une des branches de la science islamique (*‘ilm*), et les auteurs de cette discipline se faisaient fort de se présenter comme des sommités religieuses (« le cheikh, l’imam, le grand savant... »). « Writing obscenities for a learned audience was not condemnable as long as it was done in a scholarly fashion », note Jaakko Hämeen-Anttila¹⁶.

13. IBN ‘ARABÎ, *Al-Futûhât al-makkiyya*, Beyrouth, Éd. Dar Sader, s.d., II, p. 326.

14. *Ibid.*, III, p. 256.

ولو لم يكن من شرف النساء إلا هيئة السجود لهن عند النكاح والسجود أشرف حالات للعبد في الصلاة

15. BENTOUNÈS Khaled, *Thérapie de l’âme*, Paris, Koutoubia, 2009, p. 55.

16. HÄMEEN-ANTTILA Jaakko, « What is Obscene? Obscenity in Classical Arabic Literature », in TALIB Adam, HAMMOND Marlé, SCHIPPERS Arie (éds), *The Rude, the Bad and the*

Pour la commodité de l'exposé, nous allons distinguer les textes sur l'amour, plus ou moins théoriques, des traités pratiques.

Les traités sur l'amour

Indiquons d'abord qu'il existe dans la langue arabe une soixantaine de termes pour désigner l'amour et les divers états amoureux. Cette liste est connue, et est citée ici et là. Elle est utilisée tantôt dans le domaine profane, tantôt dans le registre mystique. Cette richesse lexicale témoigne amplement de l'importance accordée à l'amour dans la civilisation qui nous intéresse. Dans l'Orient musulman ancien, on meurt d'amour, et la personne chez laquelle cela survient est proclamée « martyre » (*shâhid*).

Dans ce domaine, la figure d'Ibn Hazm est incontournable. Ce savant andalou (décédé en 1064) est par ailleurs un théologien et un juriste musulman prolix. Or, il témoigne dans son ouvrage *Le collier de la colombe* (*Tawq al-hamâma*) de sa propre expérience. Il s'intéresse plus spécialement aux signes, aux manifestations de l'amour, qu'il étudie avec une psychologie très raffinée. Il traite par exemple « de ceux qui se prennent d'amour en dormant », « de ceux qui s'éprennent d'une personne sur une simple description », ou « sur un simple regard »... Il s'intéresse aux « allusions par la parole », aux « signes faits avec l'œil », etc. Cet ouvrage a été rapidement connu en Europe, et l'on dit qu'il a modifié le rapport de l'Europe médiévale à l'amour. Traduit en de multiples langues, il continue à être un best-seller, en pays musulman comme ailleurs¹⁷. Il aurait largement contribué à l'émergence de l'amour courtois, qui fit la célébrité des troubadours¹⁸.

Dans ce registre, Ibn 'Arabî a consacré un chapitre majeur de ses *Futûhât makkîyya* aux caractéristiques de l'amour. Il y rappelle que « l'homme et la femme sont soumis inexorablement à cette loi universelle de l'amour. L'attraction qui pousse l'un vers l'autre a pour mobile principal, avoué ou non, de se reconnaître ultimement dans l'autre [...]. Car, à l'origine de la dualité ou de la multiplicité, il y a l'Unité d'être dont chacun garde une conscience plus ou moins claire »¹⁹.

Bawdy: Essays in Honour of Professor Geert Jan van Gelder, Cambridge, Gibb Memorial Trust, 2014.

17. Il en existe plusieurs traductions en langue française, la plus récente étant intitulée *Promenade amoureuse – Le collier de la colombe*, Paris, Éd. Bachari, 2008.

18. MERNISSI Fatima, *L'amour dans les pays musulmans*, Paris, Albin Michel, 2009, p. 42.

19. Cf. l'« Introduction » de Maurice GLOTON, dans IBN 'ARABÎ, *Traité de l'amour*, Paris, Albin Michel, trad. Maurice GLOTON, 1986, p. 19.

Maurice Gloton souligne qu'un des mérites de ce texte est de « n'avoir jamais dissocié les diverses sortes d'amour dont l'être humain est capable. Composé d'un corps, d'une âme et de l'Esprit, il ne peut faire autrement que de participer aux trois modes principaux par lesquels l'amour s'impose : physique, spirituel et divin, pour les réaliser dans un harmonieux équilibre de tout l'être en maîtrisant chacun d'eux »²⁰.

Les traités d'érotologie

Ces traités, souvent très détaillés et précis, sont de véritables Kâmasûtra islamiques. On sait que le Kâmasûtra indien a été rapidement traduit et propagé en terre d'islam, et c'est en ce sens que l'anthropologue Malek Chebel a publié en 2006 « Le Kama-sutra arabe²¹ », anthologie du plaisir et de l'érotisme en islam. Ces textes, souvent encore à l'état de manuscrits, ne se gênent pas d'exposer les différents types de sexualité, y compris ceux qui ne sont pas reconnus par l'orthodoxie musulmane (sodomie, zoophilie...). Ils relèvent tous du « libertinage », *ibâhiyya* en arabe. L'homosexualité, elle, qu'elle soit consommée ou non, a été largement pratiquée dans la civilisation islamique, en dépit de sa prohibition théorique. Le texte des *Mille et une nuits*, enrichi au cours des siècles par différents apports anonymes, est un bon témoignage de cette diversité sexuelle.

Les positions de l'acte sexuel sont bien sûr évoquées, tantôt de façon allusive tantôt très concrètement car, comme le constate René Khawam – qui a traduit en français certains de ces traités –, les auteurs anciens « ne craignaient pas de nommer les choses par leurs noms, selon la bonne tradition arabe »²². Dans son ouvrage *Rujû' al-shaykh ilâ sibâhu* (Comment l'homme âgé peut retrouver sa jeunesse), le Tunisien Ahmad al-Tifâshî (décédé en 1253) mentionne jusqu'à quarante-cinq positions²³ ! La richesse lexicale et la polysémie de la langue arabe explique aussi que, dans ces ouvrages, les organes sexuels masculin et féminin aient reçu des dizaines de noms, plus ou moins suggestifs²⁴. La pharmacopée

20. *Ibid.*, p. 23.

21. CHEBEL Malek, *Le Kama-sutra arabe*, Paris, Pauvert, 2006.

22. René KHAWAM, dans son introduction à sa traduction d'un texte de Suyûti : SUYÛTI 'Abd al-Rahman, *Nuit de noces – Ou comment humer le doux breuvage de la magie licite*, Paris, Albin-Michel, trad. René KHAWAM, 1972. p. 9.

23. Cité par Jaakko HÄMEEN-ANTTILA, dans « What is Obscene? Obscenity in Classical Arabic Literature », *op. cit.* Le texte d'al-Tifâshî a été traduit en français par René KHAWAM sous le titre *Les délices des cœurs*, Paris, Phébus, 1998.

24. On en trouvera une liste dans Abdelwahab BOUHDIBA, *La sexualité en Islam*, *op. cit.*, p. 180. Voir également l'ouvrage d'Ahmed KHARRAZ, *Le corps dans le récit intime arabe*, Paris, Orizons, 2013, p. 39.

tient une place essentielle dans cette érotologie : les traités regorgent de recettes aphrodisiaques, mais ils ne négligent pas les produits contraceptifs, voire abortifs.

Les auteurs sont généralement des hommes, mais certaines femmes, telle Wallâda (XI^e siècle), poétesse et princesse de Cordoue, ont commis des textes érotiques.

L'ouvrage d'érotologie le plus célèbre est sans conteste celui du cheikh et cadî tunisien Muhammad Nefzaoui (XVI^e siècle). C'est à la demande du régent de Tunis, 'Abd al-'Aziz, qu'il aurait rédigé *Le jardin parfumé pour le délassement de l'esprit* (*Al-rawd al-'âtir fî nuzhat al-khâtir*). Nefzaoui avait prévenu : « Je le jure devant Dieu, la connaissance de ce livre est nécessaire à l'homme. Seuls les ignorants et les ennemis de la science ne le liront pas ou s'en moqueront ». De fait, lorsque Nefzaoui mourut, son livre fut mis au rebut. Il faudra attendre qu'un capitaine français le dépoussièrât et le traduise en 1850 pour qu'il retrouve une nouvelle vie. Entre-temps, le monde musulman a sombré dans la censure, la répression, et un mutisme assourdissant sur la sexualité.

Nous nous arrêterons sur l'Égyptien 'Abd al-Rahman al-Suyûti (décédé en 1505), en raison de sa notoriété – dès son vivant – de savant musulman²⁵. Cet ouléma polygraphe, qui a signé près de mille titres, s'intéresse à toutes les facettes de la vie, conformément à l'éthique intégrale de l'islam. Il a rédigé plusieurs textes d'érotologie, dont certains restent inédits. Dans *Nuits de nocés*²⁶, il fait parler vingt lettrés et savants religieux à propos de leur nuit de nocés. L'humour et la moquerie ne manquent pas, de la part de notre auteur, dans la description de milieux qu'il connaît bien, puisqu'il en fait partie. On y découvre comment la discipline de chacun (grammaire arabe, droit musulman, poésie, prosodie, astronomie, etc.) influence sa sexualité...

Le grand savant musulman qu'est Suyûti ne se prive pas de pasticher les prônes donnés le vendredi à la mosquée :

Louange à Dieu qui créa les femmes minces pour recevoir les assauts impétueux des membres virils !

Louange à Dieu qui créa les verges droites et dures comme les lances pour guerroyer dans les vagins et guère ailleurs !

Louange à Celui qui fit que notre préférence doit toujours aller aux filles et jamais aux garçons²⁷.

25. Sur lui, voir notre article dans *l'Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, tome 1X, p. 951-954.

26. SUYÛTI 'Abd al-Rahman, *Nuits de nocés – Ou comment humer le doux breuvage de la magie licite*, op. cit.

27. Ce qui signifie en clair que l'homosexualité, comme c'est attesté dans diverses sources, était bien présente dans les sociétés musulmanes.

Louange à Celui qui nous fit don du plaisir de mordiller et de sucer les lèvres, de poser poitrine contre poitrine, cuisse contre cuisse et de déposer nos bourses au seuil de la porte de la clémence²⁸!...

L'égalité dans la jouissance ?

Dans l'enseignement du Prophète comme dans les manuels rédigés par nos théologiens, le droit à la jouissance sexuelle est reconnu à l'un et l'autre sexes. Le Prophète le premier prononça le divorce de couples où la femme n'était pas satisfaite sexuellement. Le délai imparti pour l'accomplissement de l'acte conjugal varie en fonction des écoles juridiques, mais il est généralement de quatre mois²⁹.

Les « théologiens de l'amour » sont, sur ce point, unanimes. Ibn Hazm, par exemple, estime que « les hommes et les femmes, pour ce qui est de l'appétit sexuel, sont sur un même pied d'égalité. Il n'y a point d'homme auquel une jolie femme ait proposé l'amour qui ne soit tombé dans le désir, emporté par la concupiscence, et vice versa »³⁰. De son côté, le cheikh Nefzaoui précise que « le plaisir doit être réciproque pour être vraiment la grande fête des sens [...] ». L'homme qui ne s'occupe que de jouir sans faire jouir sa partenaire en même temps que lui est un malheureux qui gaspille ses forces viriles. Telles sont les recommandations du Très Haut pour porter à son comble un acte si essentiel qui ne doit pas être une corvée, mais bien un moyen d'être heureux en rendant une femme heureuse »³¹.

Dans des sociétés où la virginité de la jeune mariée était pour le moins valorisée, des recommandations précises étaient prodiguées concernant la nuit de noces :

1. Commencer par dire des mots gentils à la mariée, lui faire oublier son « trac », la prendre dans ses bras avec douceur.
2. La caresser, l'embrasser : le baiser est un messenger qui différencie l'homme de l'animal³².

28. Extrait de *L'explicitation de la science de la sexualité*, cité par Abdelwahab BOUHDIBA, *La sexualité en Islam, op. cit.*, p. 182.

29. *Ibid.*, p. 110.

30. IBN HAZM, *Le collier de la colombe*, Alger, Éd. Carbonel, trad. Léon BERCHER, 1949, p. 23.

31. Cheikh Nefzaoui, *Le jardin parfumé – Manuel d'érotologie arabe du cheikh Nefzaoui*, Arles, Picquier poche, 2002, p. 40.

32. On attribue même à un cheikh soufi que « sans jeux préliminaires [dans l'acte sexuel], l'enfant [qui naîtra de cet acte] sera ignorant et idiot ».

3. Se dénuder complètement³³, etc.

L'auteur cité, un certain Ibn Ardun ayant vécu à Fès à la fin du XIX^e siècle, avertit donc que « l'époux doit prendre en compte les droits de l'épouse dans le coït »³⁴.

Il faudra pourtant souvent attendre les réformes contemporaines (celle, marocaine, de la *Moudawana* en 2003, par exemple) pour que la femme recouvre en partie ses droits tant à la jouissance qu'au divorce. Le « féminisme musulman » apparu au début des années 1990 dans différents pays musulmans mais aussi occidentaux, ne fait donc que revendiquer les droits qui auraient été dévolus à la femme dans le Coran et l'exemple prophétique (*Sunna*). Selon les tenants de ce mouvement, appelé parfois en anglais *gender jihâd* – « la lutte en faveur de l'égalité des genres » –, le droit musulman *humain* élaboré au cours des siècles trahit une influence des diverses cultures coutumières où s'est implanté l'islam. De la sorte, se serait vite imposée une lecture sexiste et machiste des textes scripturaires, qui aurait totalement dévoyé l'ouverture originelle de l'islam envers la femme.

Fascination et pudibonderie de la part des Européens

L'érotisme arabo-musulman a pourtant ébloui l'Europe, qui pratiquait alors une sexualité très prude. Il « est si raffiné, si élaboré, si intégral qu'il a fini presque par éclipser aux yeux de bien des connaisseurs tous les autres aspects de la civilisation musulmane »³⁵. Depuis le XVIII^e siècle au moins, nombreux ont été les stéréotypes qui circulaient en Europe sur la sensualité de l'Orient, ses harems, ses hammams... La liberté d'expression des auteurs musulmans anciens ne laissait pas d'intriguer les orientalistes qui traduisaient leurs œuvres, et les passages osés ont été rendus en latin pour ne pas choquer le lecteur européen. Donnons-en un exemple vivant : Léon Bercher a traduit *Le collier de la colombe* d'Ibn Hazm au milieu du siècle dernier. En voici un extrait :

Je [c'est Ibn Hazm qui parle] connais un jeune homme riche, noble, cultivé qui achetait des jeunes femmes esclaves. Or celles-ci n'avaient aucun penchant pour lui, pis encore, elles le détestaient parce que ses manières n'avaient rien d'avenant

33. On mesure ici encore le contraste avec les normes pudibondes qui régissaient l'Europe chrétienne.

34. PAQUIGNON Pierre, « Le traité du mariage et de l'éducation d'Ibn Ardun », *Revue du monde musulman*, 5^e année, juillet-août 1912, p. 7-8 ; DIALMY Abdessamad, *Féminisme, islamisme et soufisme*, op. cit., p. 217.

35. BOUHDIBA Abdelwahab, *La sexualité en Islam*, op. cit., p. 154.

et qu'il était toujours renfrogné, surtout avec les femmes. Mais à peine avait-il eu avec elles des relations sexuelles, son aversion se changeait en amour excessif, en passion extrême, en sensualité déchaînée; l'ennui qu'il éprouvait en leur compagnie se changeait en inquiétude quand il les quittait. L'un de mes amis me dit: « Je l'interrogeai à ce sujet; il me sourit et me dit: Eh bien! Je vais te renseigner: *sum tardissimus in ejaculando; femina orgasmum suum passa est vel interdum iteravit, priusquam mihi ejaculatio et orgasmus ad finem perseverunt, etc.* »³⁶.

Au xx^e siècle encore, les traducteurs anglais et français du *Mathnawî* du poète soufi iranien Jalâl al-Dîn Rûmî (décédé en 1273) ont observé les mêmes réserves lorsqu'ils rencontraient des passages trop réalistes à leur goût sur l'œuvre de chair³⁷...

Conclusion

Si, comme l'indique Abdelwahab Bouhdiba, l'érotisme arabo-musulman est au service de l'absolu³⁸, et si l'anthropologue Malek Chebel peut affirmer que « l'islam, contrairement au christianisme et au judaïsme, a reconnu, encouragé et déculpabilisé la vie sexuelle », la sclérose *civilisationnelle* qui s'est saisie des sociétés musulmanes au cours des derniers siècles a provoqué leur régression dans tous les domaines, y compris dans celui de l'amour et de l'érotisme. La pudeur, vertu islamique cardinale, s'est le plus souvent transformée en pudibonderie, laquelle ne constitue rien moins qu'une contrefaçon de la première.

Éléments bibliographiques

- ARBERRY Arthur John, *Tales from the Masnavi*, Londres, 1961.
 BENTOUNÈS Khaled, *Thérapie de l'âme*, Paris, Koutoubia, 2009.
 BOUHDIBA Abdelwahab, *La sexualité en Islam*, Paris, PUF, 1975.
 CHEBEL Malek, *Le Kama-sutra arabe*, Paris, Pauvert, 2006.
 Cheikh Nefzaoui, *Le jardin parfumé – Manuel d'érotologie arabe du cheikh Nefzaoui*, Paris, Picquier poche, 2002.
 DIALMY Abdessamad, *Féminisme, islamisme et soufisme*, Paris, Publisud, 1997.

36. IBN HAZM, *Le collier de la colombe*, *op. cit.*, p. 69.

37. ARBERRY Arthur John, *Tales from the Masnavi*, Londres, 1961; DE VITRAY-MEYEROVITCH Eva, *La quête de l'Absolu*, Monaco, Éd. du Rocher, 1990.

38. BOUHDIBA Abdelwahab, *La sexualité en Islam*, *op. cit.*, p. 193.

- GEOFFROY Éric, « Suyûtî », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, tome IX, p. 951-954.
- HÄMEEN-ANTTILA Jaakko, « What is Obscene? Obscenity in Classical Arabic Literature », in TALIB Adam, HAMMOND Marlé, SCHIPPERS Arie (éds), *The Rude, the Bad and the Bawdy: Essays in Honour of Professor Geert Jan van Gelder*, Cambridge, Gibb Memorial Trust, 2014.
- KHARRAZ Ahmed, *Le corps dans le récit intime arabe*, Paris, Orizons, 2013.
- KHATIBI Abdelkébir, *La blessure du nom propre*, Paris, Denoël, 1986.
- IBN 'ARABÎ, *Al-Futûhât al-makkiyya*, Beyrouth, Éd. Dar sader, 4 vol., s.d.
- IBN HAZM, *Le collier de la colombe*, Alger, Éd. Carbonel, trad. Léon BERCHER, 1949. Nouvelle édition sous le titre de *Promenade amoureuse – Le collier de la colombe*, Paris, Éd. Bachari, 2008.
- MERNISSI Fatima, *L'amour dans les pays musulmans*, Paris, Albin Michel, 2009.
- PAQUIGNON Pierre, « Le traité du mariage et de l'éducation d'Ibn Ardun », *Revue du monde musulman*, 5^e année, juillet-août 1912.
- SUYÛTÎ 'Abd al-Rahman, *Nuits de noces – Ou comment humer le doux breuvage de la magie licite*, Paris, Albin-Michel, trad. René KHAWAM, 1972.
- DE VITRAY-MEYEROVITCH Eva, *La quête de l'Absolu*, Monaco, Éd. du Rocher, 1990.